

MSC CROISIÈRES PROLONGE LE PLAN D'EXPANSION DE SA FLOTTE JUSQU'EN 2030 AVEC DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DE NOUVELLE GÉNÉRATION

MSC Croisières et les Chantiers de l'Atlantique signent des contrats fermes pour la construction des troisième et quatrième navires MSC de la classe World propulsés au GNL

Un partenariat renforcé par deux autres projets de construction inédits qui comportent le développement et l'utilisation des technologies environnementales de nouvelle génération

Paris, France, 20 janvier 2020 - Aujourd'hui, MSC Croisières et les *Chantiers de l'Atlantique* ont encore étendu leur partenariat de long terme en faisant plusieurs annonces stratégiques lors d'une cérémonie célébrée ce matin à l'Hôtel de Matignon. La cérémonie s'est déroulée en la présence de **Monsieur Édouard Philippe**, Premier ministre français, de **Monsieur Gianluigi Aponte**, fondateur et président exécutif du groupe MSC, de **Monsieur Pierfrancesco Vago**, président exécutif de MSC Croisières et de **Monsieur Laurent Castaing**, directeur général des *Chantiers de l'Atlantique*.

Premièrement, les deux sociétés ont annoncé la signature de contrats fermes pour la construction des troisième et quatrième navires MSC World Class, qui seront livrés en 2025 et 2027. Le premier des deux navires initiaux de cette classe est actuellement en cours de construction aux Chantiers de Saint-Nazaire et devrait entrer en service en 2022. Avec 205 000 GT, il deviendra le plus gros navire exploité par une compagnie de croisière européenne ainsi que le premier navire de croisière propulsé au GNL jamais construit en France. Comparé au carburant marin standard, le GNL réduit les émissions de soufre et de particules de 99%, les émissions de NOx de 85% et les émissions de CO2 de 25%.

Ces contrats représentent un montant d'investissement global de la part de MSC Croisières de plus de 2 milliards d'euros et devraient générer pour le chantier naval et ses fournisseurs quelques 14 millions d'heures de travail supplémentaires, soit plus de 2400 emplois équivalents temps plein pour une période de trois ans et demi directement soutenus par ces commandes. La signature d'aujourd'hui permet également au chantier naval de commencer à travailler avec les centaines de fournisseurs et sous-traitants impliqués dans ces projets, initiant ainsi un nouveau cycle qui bénéficiera grandement à l'économie française.

Aujourd'hui, MSC Croisières et les *Chantiers de l'Atlantique* ont également étendu leur partenariat pour la prochaine décennie avec deux nouveaux projets de construction. Tout d'abord, les deux sociétés ont signé un protocole d'accord pour le développement d'un nouveau prototype de navires de croisière propulsé au GNL devant opérer sous la marque MSC Croisières. Pour ce projet, MSC Croisières, le chantier naval et d'autres partenaires se concentreront sur le développement de technologies environnementales émergentes conformément notamment à la vision de l'OMI pour 2030 et 2050. Les quatre navires de cette nouvelle classe représenteraient un montant d'investissement global de plus de 4 milliards d'euros et quelques 30 millions d'heures de travail supplémentaires pour le chantier naval, les fournisseurs et coréalisateur impliqués dans le projet.

Un deuxième protocole d'accord voit MSC Croisières s'associer aux *Chantiers de l'Atlantique* pour développer un autre prototype innovant pour lequel ils exploreront les opportunités que la propulsion vélique et d'autres technologies avancées pourraient apporter aux navires à passagers.

Pierfrancesco Vago, président exécutif de MSC Croisières, a déclaré : « Les trois accords signés aujourd'hui prolongent notre plan d'investissement jusqu'en 2030. Ils relèvent d'un partenariat exceptionnel avec les *Chantiers de l'Atlantique*, qui ont déjà livré à MSC Croisières 15 navires hautement innovants au cours des deux dernières décennies, qui verra beaucoup plus de navires prendre vie sur les quais de Saint-Nazaire dans les dix prochaines années. Ils confirment également l'engagement du secteur en faveur de la durabilité environnementale ainsi que le soutien de la part de MSC Croisières afin que l'industrie nationale française se positionne comme un leader mondial dans le développement de technologies de nouvelle génération et d'autres solutions. »

Laurent Castaing, directeur général des Chantiers de l'Atlantique, a déclaré : « Nous sommes vraiment fiers et heureux d'avoir bâti une relation aussi exceptionnelle avec MSC Croisières, fondée sur la confiance mutuelle et animée par l'esprit d'innovation. Nous nous engageons ensemble à façonner la croisière de demain et à développer des concepts de navires qui vont bien au-delà des normes environnementales existantes. Nos entreprises travaillent déjà conjointement depuis vingt ans et ces nouveaux projets nous permettent d'envisager l'avenir avec enthousiasme. »

MSC Croisières est fermement engagée à construire un avenir à zéro carbone en investissant dans le développement accéléré de nouvelles solutions énergétiques et d'autres technologies environnementales qui le permettront. Le 1er janvier 2020, MSC Croisières est devenue la première grande compagnie de croisières à opérer en neutralisant ses émissions en carbone. Étant donné que la technologie environnementale la plus avancée d'aujourd'hui est insuffisante à elle seule, alors que celle-ci travaille à minimiser et à réduire continuellement son empreinte environnementale, MSC Croisières compense toutes les émissions de CO₂ de sa flotte qu'il n'est pas possible de réduire à l'heure actuelle grâce à une série de projets de compensation.

###

Notes éditeurs

Spécificités techniques des navires de la classe World:

- Jauge brute: 205 700
- Capacité d'accueil (lits): 5 264
- Nombre maximum de passagers: 6 761
- Membres d'équipage: 2 139
- Nombre de cabines: 2 632
- Longueur / Largeur / Hauteur: 333.3m / 47m / 68m

À propos de MSC Croisières

Basée à Genève, en Suisse, MSC Croisières fait partie de la division croisières du Groupe MSC, basé en Suisse également, qui est le conglomérat leader sur le marché du transport et de la logistique appartenant à la famille Aponte.

Dans le cadre d'un plan d'investissement sans précédent à hauteur de 11,6 milliards d'euros, la flotte de la compagnie s'étendra de 17 à 25 navires de croisières d'ici 2027. De plus, la division croisières du Groupe MSC a investi 2 milliards d'Euros supplémentaires dans une nouvelle marque de croisières de luxe comprenant quatre super-yachts qui seront lancés entre 2023 et 2026, au rythme d'un navire par an.

La flotte MSC Croisières est l'une des plus avancées de l'industrie en matière environnementale. La compagnie s'est engagée pour la protection de l'environnement, et n'a de cesse de minimiser et de



**CHANTIERS
DE L'ATLANTIQUE**

continuellement réduire l'impact environnemental de sa flotte à la fois en mer et à terre, en employant les technologies maritimes et environnementales les plus innovantes. Avec un objectif à long terme d'atteindre zéro émission, en 2020, MSC Croisières devient la première compagnie de croisières au monde neutre en carbone en compensant toutes les émissions de CO2 de sa flotte qu'il n'est pas possible de réduire à l'heure actuelle grâce aux technologies environnementales existantes.

Pour en savoir plus sur les pratiques de gestion environnementale de MSC Croisières, rendez-vous

sur le lien suivant : <https://www.msccroisieres.fr/a-propos-de-msc/developpement-durable>

À propos de *Chantiers de l'Atlantique*

Fort d'une expertise de 150 ans, *Chantiers de l'Atlantique* est un des leaders mondiaux sur les marchés des navires hautement complexes et des installations offshore, grâce à un outil industriel de premier plan, et à une expertise reconnue dans les domaines de la conception, de l'intégration, des essais et de la livraison clé en main d'ensembles maritimes. www.chantiers-atlantique.com